

Commune de

Médréac



Bulletin municipal
Été 2018

Sommaire

| | |
|---|------------|
| Le mot du Maire | p. 2 |
| A retenir | p. 3 |
| Horaires mairie | |
| Forum des associations | |
| Assainissement non collectif | |
| Assainissement collectif | |
| Fleurissement | |
| A savoir | p. 4 |
| Téléthon 2018 - Recensement comice agricole | |
| Réseaux téléphoniques | |
| Compteurs linky | |
| Civisme | p. 5 |
| État civil | p. 6 |
| Classes 8 | p. 7 |
| Citoyenneté | p. 8 - 9 |
| Finances | p. 10 - 11 |
| Actions | p. 12 - 13 |
| Circuit de randonnée | |
| Randonnée PLU | |
| Barrières de protection terrain des sports | |
| Pont bascule - Rue de Rennes | |
| Plantations | |
| Dossier | p. 14 à 16 |
| Aménagement centre-bourg | |
| Mise en lumière nocturne | |
| Sécurité routière | |
| Toilettes publiques | |
| Satationnements supplémentaires | |
| Patrimoine | p. 17 |
| Histoire | p. 18 à 19 |
| Organistes de renommée mondiale | |
| Église Saint Pierre | |
| École Saint-Joseph | p. 20 - 21 |
| École des sept loups | p. 22 - 23 |
| Médiathèque | p. 24 - 25 |
| C.S.F. | p. 26 - 27 |
| Pour mémoire | p. 28 |
| Entité | p. 29 à 31 |
| SMICTOM | |
| Communauté de communes | |
| Vendredis du rail | p. 32 |

Le Mot du Maire

Médréaciennes, Médréaciens,

A l'image de l'an passé, ce premier semestre a vu notre bourg continuer sa transformation.

Les travaux débutés en février ont concerné la rue Centrale, la partie haute de la rue de la Libération, la rue de Néal et la rue de l'église, sans oublier, bien entendu, la place de l'église.

La municipalité se devait de porter une attention toute particulière aux aménagements de cette dernière, lieu emblématique de notre cité.

Le résultat me paraît satisfaisant. La nouvelle place se révèle indéniablement plus attrayante, plus colorée, plus agréable à vivre. Elle se veut aussi mieux organisée avec des stationnements structurés et un sens unique de circulation.

En ce mois de juillet, tout n'est cependant pas terminé. Des résines doivent être apposées en divers endroits, notamment sur le plateau rue de la Libération. La rue de l'église et les parkings rue de Rennes et de Néal doivent être enrobés. Des garde-corps en fer, de fabrication artisanale, vont surmonter les murets. Le nouveau bloc sanitaire sera mis en service et le traditionnel mobilier urbain viendra apporter la touche finale. Un éclairage nocturne de l'église sera également installé.

J'aime à penser que ces aménagements vont apporter un nouveau dynamisme à notre commune. Je suis d'ailleurs heureux de constater que plusieurs maisons inhabitées viennent de trouver acquéreur dans le centre bourg et sa périphérie. En reprenant vie, ces habitations garantissent la pérennité d'une saine et indispensable vitalité.

Il faut noter que c'est là l'un des objectifs énoncé dans le cadre de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été pour aborder sereinement l'automne.

Jean-Claude OMNES, Maire

Ce bulletin municipal a été imprimé sur un papier recyclé.

Il a été élaboré par la commission Communication composée de :
Linda Guenroc, Xavier Dugenetais, Christophe Allée.

Aucune photo
insérée
dans ce bulletin
n'est libre de droit.

Cette commission reste à votre écoute
pour la diffusion d'une information sur le médréact,
sur le panneau d'informations
ou sur le bulletin municipal du mois de décembre,
en partie consacré à la vie de nos associations.

Pour toute info à diffuser, contactez le secrétariat de la mairie,
ou mieux, notez l'adresse suivante : medreact2@orange.fr

Horaires mairie

Fermetures d'été :
la mairie sera fermée les samedis
14, 21, 28 juillet et les 4, 11, 18 et 25 août
Fermetures exceptionnelles
le mardi 14 août et le vendredi 17 août

| | | |
|----------|---------------|--------------------|
| Lundi | 9 h - 12 h | 15 h - 17 h |
| Mardi | 9 h - 12 h | Fermé l'après-midi |
| Mercredi | 9 h - 12 h | 15 h - 17 h |
| Jeudi | 9 h - 12 h | 15 h - 17 h |
| Vendredi | 9 h - 12 h | Fermé l'après-midi |
| Samedi | 9 h - 11 h 30 | |

Un ascenseur, situé sur le côté rue de Dinan, est disponible pour toute personne à mobilité réduite pendant les heures d'ouverture.

Forum des associations

Le 9ème forum des associations se déroulera le samedi 08 septembre durant toute la matinée. La formule expérimentée l'an passé sera reconduite cette année. Ce forum se tiendra donc à la salle des sports. Les associations pourront y présenter ainsi l'étendue de leurs activités.

Assainissement non collectif

A compter du 01 avril 2018, les contrôles d'assainissement non collectifs (SPANC) sont facturés selon le barème suivant : (tarifs TTC)

| | |
|--|----------|
| Contrôle de faisabilité | 53.90 € |
| Contrôle de conception | 53.90 € |
| Contrôle de réalisation | 82.50 € |
| Contrôle de bon fonctionnement (périodique) | 67.10 € |
| Contrôle visite (CBF P) | 42.90 € |
| Contrôle de bon fonctionnement (avant vente bien immobilier) | 132.00 € |
| Visite technique (CBF AV) | 92.40 € |
| Prélèvement et analyse de rejet (paramètre MES et DBO) | 47.30 € |

Contrôles assainissement collectif

Une vague de contrôles concernant l'assainissement collectif est prévue pour les mois de septembre ou octobre. Sont concernées les habitations prêtes à se conformer à la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales. Les ménages seront contactés par la mairie afin de s'assurer de leur prétendue conformité. Ces contrôles seront réalisés par la société AQUASOL, laquelle se chargera de prendre rendez-vous directement avec les usagers.

La boulangerie « Le Fournil Médréen » sera fermée pour congés d'été du 15 août au 2 septembre inclus.

Fleurissement

Comme chaque année, un concours des maisons fleuries est organisé. Pour y participer, rien de plus simple : remplissez ce bon d'inscription et déposez-le à la mairie.

Inscriptions concours des maisons fleuries

Bulletin d'inscription à remettre en mairie avant le 24 juillet 2018.

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Tous les participants auront un prix.

Téléthon 2018

L'édition nationale du prochain Téléthon se déroulera les 7, 8 et 9 décembre 2018. Fidèle à ses habitudes, l'association GACM (Génétique Association Canton de Montauban-de-Bretagne) sera très active ce week-end-là. Pour cette édition, elle s'appuie sur les communes de Médréac et Saint-Pern, au sein desquelles les associations ont été sollicitées.

Une belle édition est donc en préparation avec repas, soirée animée et tous les animations sportives et culturelles habituelles. A noter d'ores et déjà une randonnée pédestre organisée le 07 octobre entre Médréac et Saint-Pern ou encore une marche nordique le 07 décembre. D'autres projets ont été retenus pour les 8 et 9 décembre 2018.



Le recensement à 16 ans, c'est obligatoire

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape dans le « parcours de citoyenneté »

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Comice agricole

Pas de comice agricole cet été sur le territoire de la communauté de communes de Saint-Méen – Montauban. Le prochain aura lieu en 2019 à Saint-M'Hervon.

Réseaux téléphoniques

La mairie enregistre nombre de plaintes concernant des dysfonctionnements des réseaux téléphoniques sur le territoire de la commune. Contrairement à ce que répondent certains fournisseurs de téléphonie, la commune n'est en rien responsable de leurs manquements. En cas de défaut ou de panne de réseau, chaque usager doit contacter son opérateur et ouvrir un ticket d'incident, que ce soit pour une ligne fixe ou un mobile.

Compteurs Linky

Les compteurs Linky font débat depuis plusieurs mois. Contrairement à ce qui peut être dit ici et là, le maire n'a pas compétence pour en interdire l'installation sur la commune. Certes, les compteurs sont la propriété des communes, mais la plupart d'entre elles, comme Médréac, se sont destituées de leur compétence du réseau électrique au profit d'une structure intercommunale ou d'un syndicat de l'énergie. Seul le gestionnaire de réseau a le droit de les développer et de les exploiter. D'ailleurs, il a été jugé qu'une délibération d'un conseil municipal s'opposant au déploiement était entachée d'illégalité, en raison de l'incompétence du conseil municipal pour délibérer sur cet objet (TA Nantes, 1er juin 2016, TA de Bordeaux, 14 octobre 2016).

Il ne s'agit pas ici de porter un jugement sur le fonds de ce renouvellement de compteur. A chacun d'en décider. Gardons simplement à l'esprit que refuser la pose de ce nouveau compteur, c'est aussi prendre le risque de s'opposer à l'exécution d'une mission de service public.

(Source UNC Que choisir)

Linky



Nuisances et incivilités : le bon sens doit l'emporter

Pour le bien vivre de tous, chaque citoyen a le devoir de veiller à la tranquillité de ses voisins. Force est de constater, cependant, qu'au vu des plaintes entendues en mairie, certains ont encore beaucoup d'efforts à faire. Il n'est pas inutile, par conséquent, de rappeler certains à leurs devoirs de citoyenneté.

Brûlage des végétaux

Une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011, rappelle le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et encadre strictement les quelques dérogations possibles. Le brûlage des déchets verts est à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Chacun est pourtant sensibilisé à bonne des déchets verts par un compostage, paillage ou dépôt en déchetterie.



Lutte contre le bruit

Le bruit est une source de stress constituant un problème de santé et portant atteinte à la qualité de vie. Il n'est donc pas inutile de rappeler qu'il convient en certains moments de respecter le droit à la tranquillité de son entourage, notamment après 22 heures et le dimanche. Rappelons que, Lorsque le bruit n'est pas causé par simple désinvolture mais en vue de troubler la tranquillité d'autrui, l'auteur des agressions sonores peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende (article 222-16 du Code pénal). Ajoutons que le facteur exceptionnel ou répétitif change aussi le degré de nuisance dans le temps.

Déjections canines

Les rues et les espaces de loisirs de la commune sont de plus en plus souvent souillés par des déjections canines. Cette pollution remet singulièrement en cause la salubrité et l'hygiène de notre bourg. En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention pouvant aller de 35€ à 450€

Stationnements inadaptés

Des véhicules garés sur des bétons désactivés exclusivement destinés aux piétons, d'autres simplement arrêtés sur la chaussée, entravant fortement la circulation : certains chauffeurs ne se tracassent visiblement pas beaucoup des autres et des aménagements neufs. Certes, les travaux en cours ne facilitent pas toujours le stationnement en ce moment, mais les parkings de la mairie et rue de l'Église sont aisément accessibles.

Dépôts d'ordures sauvages

Les colonnes à verre sont régulièrement la cible de consommateurs indécents qui y déposent toute sorte d'objets et de déchets, destinés aux bacs jaunes, verts ou aux déchetteries. Rappelons une énième fois que ces dernières sont en accès libre et illimité. Sachons en profiter.

*La propreté de notre environnement quotidien
est l'affaire de tous
et non pas seulement du personnel communal.
La municipalité compte réellement
sur la bonne compréhension de chacun.*

État civil - Premier semestre 2018

Décès, Transcriptions et inhumations

- PLANCHER Christiane
née THOMAS
13 Rue de Bretagne 05/01/2018
- LAGOUTTE Georges
23 Le Gros Chêne 11/02/2018
- GIGOU Gisèle née CHÉTIVEAUX
1 rue de Chateaubriand 13/02/2018
- DUVAL Henri
1 rue de Chateaubriand 18/02/2018
- POIRIER Marie née GUÉROC
22 Tréliboeuf 18/02/2018
- GILLET André
11 La Haute Potinais 25/03/2018
- BOURDINIÈRE Jeannine
née MONVOISIN
1 rue de Chateaubriand 03/04/2018
- PIQUET Joseph
1 rue de Chateaubriand 24/04/2018
- TOXÉ Anna née COLLET
1 rue de Chateaubriand 27/04/2018
- ROBERT Paulette née GUIHAIRE
1 rue de Chateaubriand 04/05/2018
- BODIN Marie née MARCHAND
1 rue de Chateaubriand 08/06/2018
- BEAUFILS Sébastien
28 Pinvert 09/06/2018
- DOUCERÉ Henri
1 rue de Chateaubriand 13/06/2018
- ANDRÉ CROESI Christiane
née GONTHIER 28/06/2018

Naissances

- VALENZIANI Esteban 31/12/2017
7 Le Boisgesbert
- JAGLIN Timéo 31/01/2018
1 Les Grandes Haies
- CHAUVIN Pol 01/02/2018
2 Le Hel
- ANSEL Camilia 27/02/2018
16 Le Bois Gérard
- BROUARD Soan 12/03/2018
13 La Ville aux Pierres
- LONCHAMP Maïna 18/03/2018
10 Rue de la Libération
- L'HERMITTE Nora 20/03/2018
14 Rue des Longchamps
- PRONOST Maël 22/03/2018
14 Rue de la Renaissance
- RAVENEL Roxane 30/03/2018
45 La Ville aux Chevriers
- RILLARDON Benjamin 21/04/2018
55 Les Vaux
- DARTOIS Anna 04/05/2018
4 Poudouvre

Mariages

- HUDIN Paul-Emile et BRUNET Angélique 19 mai 2018
- PALLUAU David et EYNARD Claire 19 mai 2018
- CHAUVIN Anthony et COTINEAU Marie 30 juin 2018



Noces d'or

Monsieur Jean-Claude Omnès a accueilli en sa mairie le 2 juin dernier Madeleine et André Delourme à l'occasion de leurs noces d'or. Ils s'étaient mariés à Gaël le 25 mai 1968. Madeleine et André ont tenu à marquer ces cinquante années de vie commune, émaillées par la naissance de trois enfants, puis cinq petits-enfants.

Félicitations à eux.

Classes 8



Un essai transformé

Le samedi 26 mai dernier s'est tenue la dixième édition nationale de la journée citoyenne. Par l'initiative de quelques-uns de ses citoyens, la commune de Médréac a participé pour la première fois à cette manifestation. Et le résultat s'est révélé plus que probant...



Le principe de cette journée est simple : durant une journée, les habitants se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés (chantiers d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation de l'histoire et du patrimoine, contribution aux projets associatifs et culturels...), dans des lieux symboliques utiles à tous.

L'organisation de cette journée résulte de la collaboration entre les habitants, les élus du Conseil Municipal et les services de la commune. Cette initiative, portée par les communes, les agents municipaux et les partenaires locaux (associations, entreprises, artisans, commerçants...), favorise l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort et fédérateur, plaçant le citoyen en tant que véritable acteur de sa ville.

Pour Médréac diverses actions ont été ainsi choisies : nettoyage du site du lavoir, mise en valeur de la croix des Sept Loups et préparation d'une exposition ayant pour titre « Médréac, 1900 – 1925 ». Dans le même temps, des personnes étaient chargées de préparer pique-nique du midi et repas du soir. Une cellule de garderie et d'animation a même été préparée en collaboration avec l'Espace de Vie Sociale.

Une fois par mois, les différents acteurs se sont réunis et ont peaufiné l'organisation de cette journée. Il en est découlé ce joli programme :

Rendez-vous autour d'un café à la mairie à partir de 9 heures, mise en place de l'exposition et début des chantiers en chantier, pot de l'amitié à midi, suivi d'un pique-nique à la gare. Reprise des chantiers l'après-midi. Repas convivial le soir.

Le beau temps aidant, la journée a rassemblé environ cinquante personnes de tout âge, pour un résultat éloquent. Le lavoir a été désenvasé, ses berges grattées et lavées, quelques ardoises ont été remplacées et les abords débroussaillés. Les garde-fous surplombant l'ouvrage ont été consolidés ou remplacés.

Le beau temps aidant, la journée a rassemblé environ cinquante personnes de tout âge, pour un résultat éloquent. Le lavoir a été désenvasé, ses berges grattées et lavées, quelques ardoises ont été remplacées et les abords débroussaillés. Les garde-fous surplombant l'ouvrage ont été consolidés ou remplacés.



Concernant la croix des sept loups, le lieu a été fauché, la croix en elle-même frottée et démoussée. Le sol a été décapé de son herbe et des graviers roses sont venus la remplacer. Le site a été ainsi joliment remis en valeur.

Le matin, l'exposition dévoilant des aspects de notre commune il y a un siècle a été mise en place sur les différents sites choisis : mairie, église, lavoir, gare, pont de chemin de fer, etc.

Cette exposition champêtre sera en place jusqu'au 11 novembre prochain,



afin de bien rappeler que cette expo était aussi une action de mémoire envers tous ces jeunes citoyens envoyés sur le front en 1914, quittant, définitivement pour bon nombre, leur commune de cœur.

Ce 26 mai fut donc une belle journée, conviviale, fraternelle, inter générationnelle durant laquelle les citoyens sont passés du stade de consommateur de leur cité à celui d'acteur à part entière.

Nul doute que joli succès appelle une seconde édition, pour laquelle ont déjà émané quelques idées.

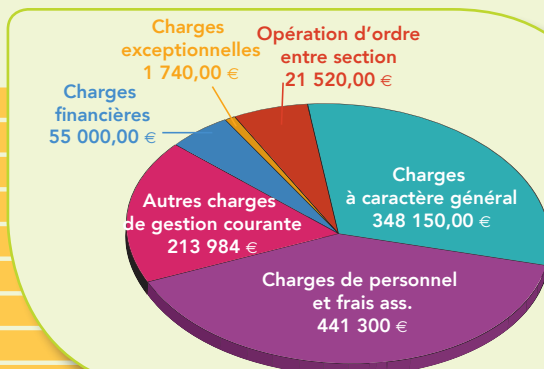
Bravo à tous les citoyens pour ce qu'ils ont réalisé et gageons qu'ils soient encore plus nombreux l'an prochain pour leur seconde journée citoyenne.



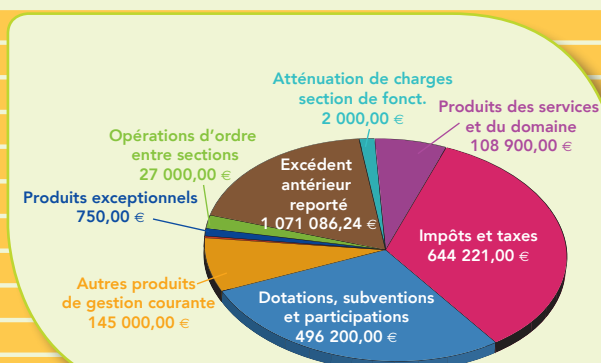
Compte administratif 2017 et budget primitif 2018 Budget principal

Budget fonctionnement

| SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES | CA 2017 | BP 2018 |
|--|---------------------|-----------------------|
| 011 Charges à caractère général | 293 062.02 € | 348 150.00 € |
| 012 Charges de personnel et frais ass. | 418 828.21 € | 441 300.00 € |
| 014 Atténuation de produits | 0.00 € | 150.00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 199 951.98 € | 213 984.00 € |
| 66 Charges financières | 46 357.89 € | 55 000.00 € |
| 67 Charges exceptionnelles | 1 080.00 € | 1 740.00 € |
| 042 Opérations d'ordre entre section | 34 317.27 € | 21 520.00 € |
| 023 Virement à la section d'investissement | 1 413 313.24 € | |
| Total | 993 597.37 € | 2 495 157.24 € |



| SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES | CA 2017 | BP 2018 |
|---|-------------------------|-----------------------|
| 013 Atténuation de charges sect. de fonct. | 1 391.04 € | 2 000.00 € |
| 70 Produits des services et du domaine | 124 710.37 € | 108 900.00 € |
| 73 Impôts et taxes | 706 405.92 € | 644 221.00 € |
| 74 Dotations, subventions et participations | 617 686.54 € | 496 200.00 € |
| 75 Autres produits de gestion courante | 156 993.95 € | 145 000.00 € |
| 76 Produits financiers | 11.06 € | |
| 77 Produits exceptionnels | 1 225.29 € | 750.00 € |
| 042 Opérations d'ordre entre section | 10 745.01 € | 27 000.00 € |
| 002 Excédent antérieur reporté Sect. Fonct. | 453 112.43 € | 1 071 086.24 € |
| TOTAL | 2 072 281.61 € | 2 495 157.24 € |
| Résultat de clôture | + 1 078 684.24 € | |



Budget d'investissement

| SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES | CA 2017 | BP 2018 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| 16 Remboursement emprunts et dettes | 311 123.09 € | 376 500.00 € |
| 18 Affectations | | |
| 20 Immobilisations incorporelles | 31 273.82 € | 45 000.00 € |
| 204 Subventions d'équipement versées | 2 616.99 € | 0.00 € |
| 21 Immobilisations corporelles | 60 585.69 € | 210 500.00 € |
| 23 Immobilisations en cours | 884 393.78 € | 864 000.00 € |
| 040 plus/moins values sur cessions immobilisations | 10 745.01 € | 27 000.00 € |
| 041 Opération d'ordre | | 200 000.00 € |
| 001 Déficit antérieur reporté Sect. Invest. | 262 603.19 € | |
| Total | 1 563 341.57 € | 1 723 000.00 € |

| SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES | CA 2017 | BP 2018 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| 10222 FCTVA | 42 461.70 € | 150 000.00 € |
| 10226 Taxe aménagement | 11 931.28 € | 9 000.00 € |
| 1068 Excédents de fonctionnement capit. | 551 000.00 € | 7 598.00 € |
| 13 Subventions d'investissement | 58 459.63 € | 120 000.00 € |
| 16 Emprunts et dettes assimilées | 999 000.00 € | |
| 165 Dépôts et cautionnements reçus | 2 272.38 € | |
| 2315 Installations, matériels et outillage techniques | | 87 826.08 € |
| 27 Autres immobilisations financières | | |
| 021 Virement de la section de fonctionnement | | 1 413 313.24 € |
| 040 Opérations d'ordre entre section | 34 317.27 € | 21 520.00 € |
| 041 Opération d'ordre | | 200 000.00 € |
| 001 Excédent antérieur reporté | | 136 100.69 € |
| Total | 1 699 442.26 € | 2 145 358.01 € |
| Résultat de clôture | + 136 100.69 € | + 422 358.01 € |

Budget annexe

| BUDGET | Compte Administratif 2017 | | | | Budget Primitif 2018 | | | |
|-----------------------------|---------------------------|--------------|----------------|--------------|----------------------|--------------|----------------|--------------|
| | Fonctionnement | | Investissement | | Fonctionnement | | Investissement | |
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| ASSAINISSEMENT | 34 148.09 € | 170 717.57 € | 79 484.77 € | 206 951.05 € | 220 553.27 € | 220 553.27 € | 329 019.55 € | 329 019.55 € |
| SPANC | 1 826.09 € | 2 378.58 € | | | 1 552.49 € | 1 552.49 € | | |
| LOTISSEMENT LE CHAMP JANAIE | 357 792.96 € | 357 043.60 € | 437 589.92 € | 535 698.26 € | 460 495.12 € | 460 495.12 € | 427 000.00 € | 547 844.10 € |
| CCAS | 13 994.14 € | 28 152.09 € | 6 669.97 € | 6 670.00 € | 23 917.95 € | 23 917.95 € | 13 662.08 € | 13 662.08 € |

Subventions accordées aux associations

| Nom de l'association | Ville | Subvention 2018 |
|--|-----------------------|---|
| Club des Menhirs | Médréac | 380 € |
| Association Quads-cool | Médréac | 500 € |
| Association communale de Chasse | Médréac | 200 € fonctionnement + 400 € pour le piégeage |
| UNC - AFN | Médréac | 270 € |
| Union Sportive Médréac | Médréac | 3 000 € |
| Vie Libre section Médréac | Médréac | 380 € |
| Comité des fêtes de Médréac | Médréac | 2 000 € |
| Association Loisirs Créatifs | Médréac | 250 € |
| Musiques et orgues | Montauban | 170 € |
| Amicale des donateurs de sang | Montauban | 150 € |
| Association le trèfle à 4 feuilles | Montauban/ Médréac | 500 € |
| EAPB Brocéliande - Athlétisme | Iffendic | 50 € |
| Olympic club Montalbanais- Judo | Montauban | 150 € |
| OCCE école publique Médréac (petites sorties scolaires) | | 10 €/enfant pour 1 sortie /an sur justificatif Soit 1 300 €(*1) |
| OCCE Ecole publique Médréac (classe de découverte) | | 40 € x 35 élèves Soit 1 400 €(*2) |
| Ecole privé St Joseph (Semaine cirque) | Médréac | 1 000 € |
| CSF de Médréac (accueil de loisirs) | Médréac | 26 000 € |
| CSF de Médréac (espace vie sociale) | Médréac | 13 000 € |
| Med'Santé | | 1 000 € |
| Non affecté | | 22 900 € |
| Total prévu au budget : | | 75 000.00 € |

Pour les sorties scolaires, le Conseil Municipal précise qu'il est subventionné 1 sortie par élève (petite OU grande) par année scolaire

(*1) Pour les petites sorties scolaires (à la journée), la règle de financement adoptée par la commune pour les deux écoles est la suivante :

- 10 €/enfant pour 1 sortie /an sur justificatif présenté par l'école.

(*2) Pour les voyages scolaires (plusieurs jours), la règle de financement adoptée par la commune pour les deux écoles est la suivante :

- pour un voyage dont le cout par élève est < 400 € : 40 €/enfant pour 1 voyage /an sur justificatif présenté par l'école.

- Pour un voyage dont le cout par élève est > 400 € : 10% du cout du voyage pour 1 voyage / an sur justificatif présenté par l'école.

Taux d'imposition

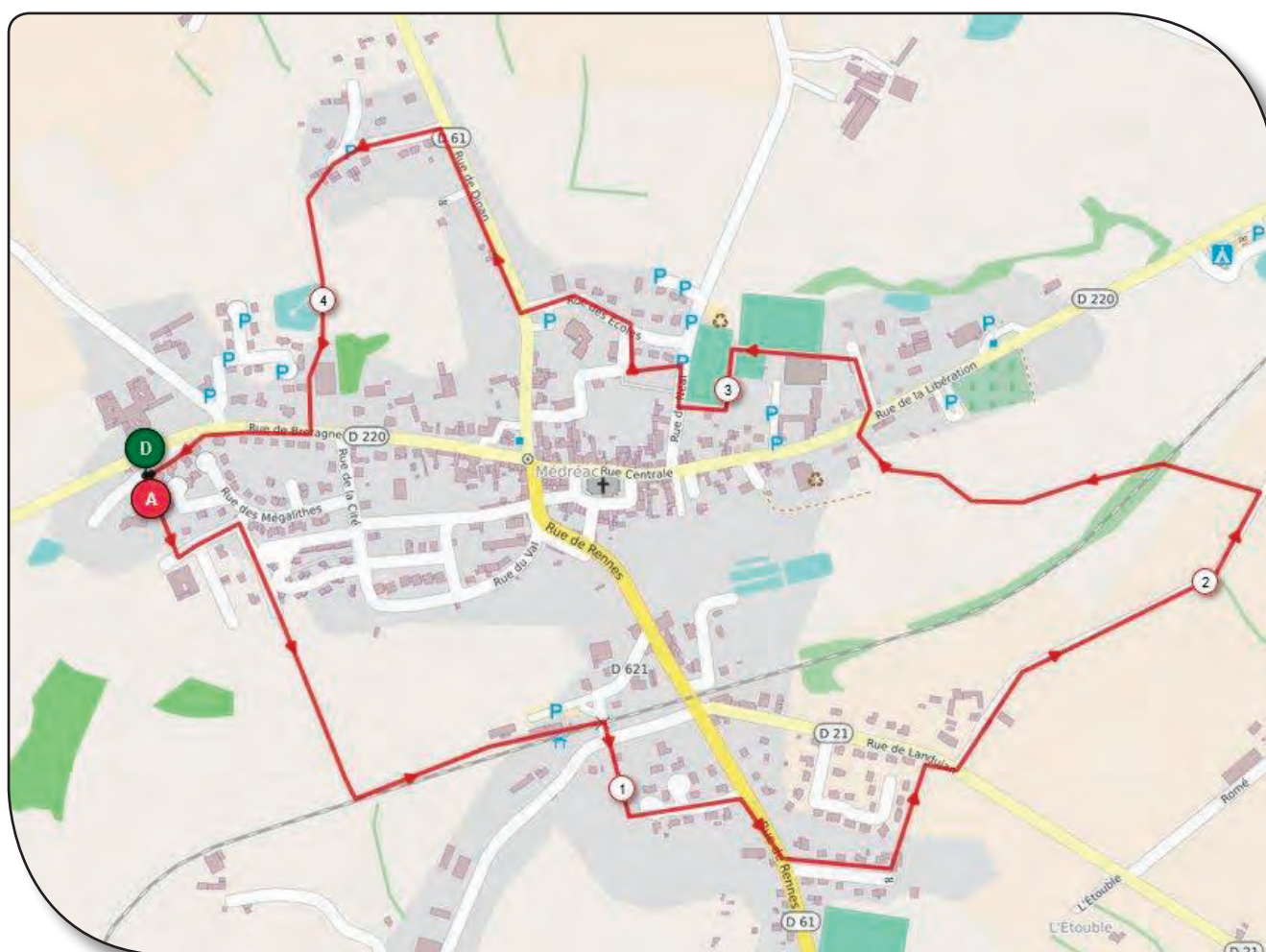
Les taux d'imposition 2018 restent inchangés par rapport à 2017.

| | |
|------------------------|---------|
| Taxe d'habitation | 14,43 % |
| Taxe foncière bâti | 17,15 % |
| Taxe foncière non bâti | 46,10 % |

Circuit de randonnée : l'idée fait son chemin

La commission sports, culture et loisirs, s'est réunie durant le mois de juin pour définir les premiers contours d'un circuit de randonnée permanent et fléché. L'idée est de dessiner un tracé autour du bourg, susceptible d'accueillir piétons et cyclistes. Des points de visite ponctueront ce parcours : gare, croix des Sept Loups, site du Bois-Gesbert.

L'ébauche d'un premier tracé a été faite. elle constitue la première phase de la réalisation, étant admis que le parcours incluant l'actuel étang du Bois-Gesbert est un peu plus compliqué à mettre en place et doit se faire en harmonie avec les aménagements futurs de ces nouvelles zones humides. Ce circuit de randonnée serait d'une longueur d'environ 4,5 km.



Révision du Plan Local d'Urbanisme

La commission urbanisme, accompagnée du bureau d'étude ATELIER D'YS, poursuit son travail sur la révision du PLU. Les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) ont été débattues lors du conseil municipal du 4 juin 2018.

Le projet de territoire porté par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables se décline en quatre orientations générales :

- Accompagner le développement en maîtrisant la consommation foncière
- Préserver l'activité économique Médréacienne
- Conserver un cadre de vie de qualité
- Protéger les espaces naturels et paysages Médréaciens

Une réunion publique à ce sujet aura lieu le lundi 24 septembre 2018 à 20h00 à la salle des fêtes.

Barrières de protection : terrain des sports

Les barrières en bois bordant le contrebas du terrain des sports, peu sécurisants et surtout en mauvais état vont être changés. Pour la sécurité de tous, de nouvelles barrières en métal, fabriquées par l'entreprise de ferronnerie Busnel à Caulnes ont été livrées et sont en passe d'être posées.

Coût : 8 295,38 € H.T.

Pont bascule

Un nouvel équipement de relevés des pesée a été mis en place au Pont Bascule, route de Bécherel. Moderne, il fonctionne avec de nouvelles cartes (ou badges) en système « contact », mis en place la société Omnipesage. Les cartes sont à récupérer en Mairie.

Le coût de chaque passage est désormais forfaitaire quel que soit le tonnage et s'élève à 6 €.

Coût : 5 700,00 € H.T.



Rue de Rennes

Les inondations récurrentes survenues rue de Rennes à la suite de violents orages ont conduit la municipalité à valider au printemps une étude de travaux de renforcement du réseau Eaux Pluviales sur cette voie de part et d'autre du pont de chemin de fer. Il en est ressorti un montant des travaux estimé à 86 937,50 € H.T. Une consultation a été lancée auprès de huit entreprises. Quatre ont répondu. Toutes les offres s'étant révélées supérieures à 90 000 €, la procédure de consultation, de fait, n'est plus adaptée. En sa séance du 04 juillet dernier, le conseil municipal n'a eu d'autre choix que de décider d'un nouvel appel d'offres à émettre dès le début du mois de septembre.

Plantations

Les massifs rue de Bretagne, rue de Rennes mais aussi aux abords de la salle des sports, du complexe sportif et du presbytère ont été mis en plantation au printemps par l'entreprise Galard de Landujan.

Coût : 8 966.03 € H.T.



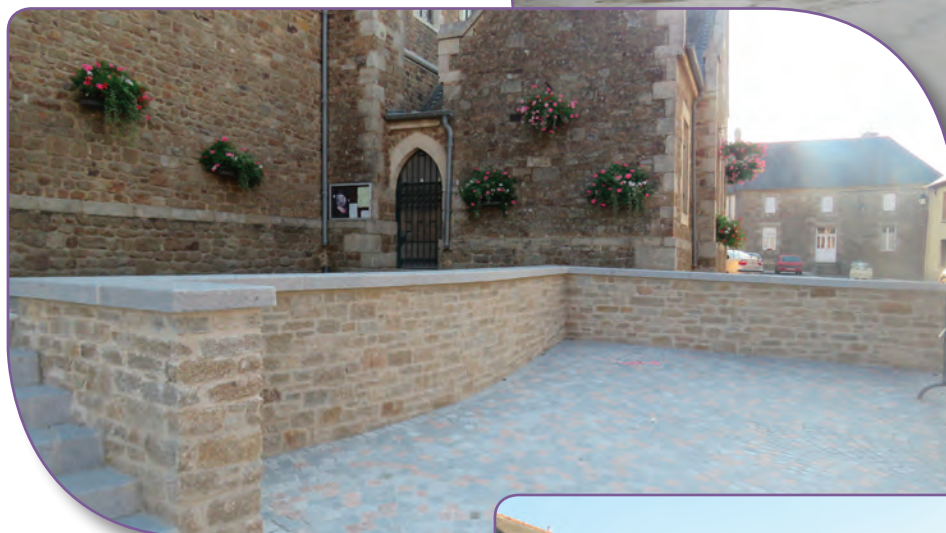
Aménagements du centre-bourg - Phase 2

Comme en 2017, le début de l'année a été marqué par de nouveaux aménagements dans le centre-bourg. Etaient concernés la place de l'église, les rues Centrale, de la Libération (partie haute), de Néal et de l'église.

Un changement de décor radical.

La place de l'église avait bien besoin d'un « relooking » : chaussée abîmée, trottoirs déformés, stationnements anarchiques dans un décor tristounet.

Les travaux réalisés ce printemps ont effacé ces défauts. Par leurs couleurs variées, pierres de taille en granit jaune et bleu, pavés trois couleurs, bétons désactivés mettent en lumière les abords de l'église.



Autre mise en valeur notable : les formes. Murets surmontés de garde-corps courbés, pavés disposés en « queue de paon », pentes atténuées et douces confèrent à la place un indéniable aspect harmonieux.

La place de l'église est désormais en sens unique (ouest-est), afin d'en canaliser la circulation. Elle est agrémentée de 39 places de parking structurées, de quoi satisfaire aux besoins de chacun.



Avant – après

Quelques photos autour de l'église avant et après les travaux.



Mise en lumière nocturne

La technologie LED permet aujourd'hui des conceptions d'éclairages spectaculaires à coût raisonné. C'est pourquoi, la municipalité a souhaité voir l'église Saint-Pierre et ses abords être mis en valeur et en sécurité la nuit tombée.

Un exemple d'éclairage a été proposé cet hiver. Validé par la municipalité, il ressemblera à peu de choses près à la photo ci-contre.

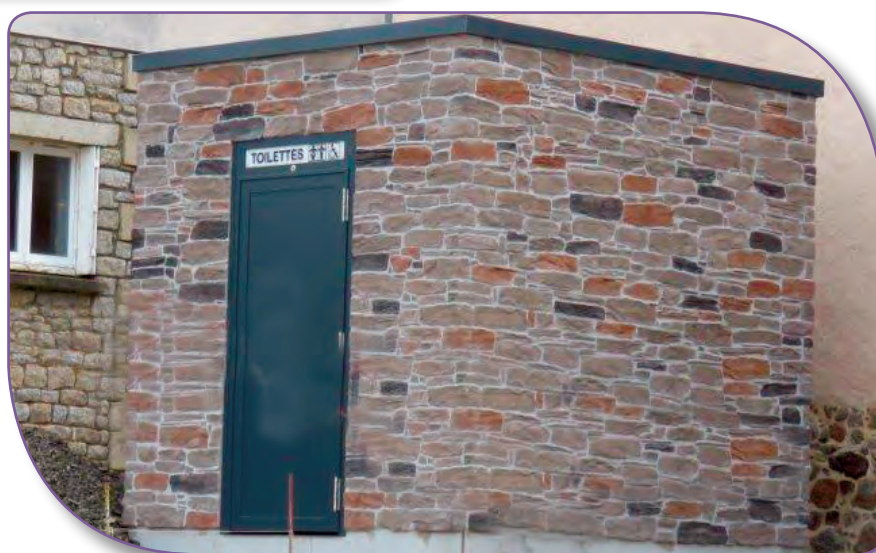


Sécurité routière

Un tel projet d'aménagement ne peut se concevoir sans en appréhender sa sécurisation. Citons par exemple un plateau surélevé à zone 30 km/h aux intersections des rues de Néal et de la Libération.

Toilettes publiques

Situées derrière l'église, les anciennes toilettes publiques ont été démolies. Elles sont remplacées par un bloc moderne et fonctionnel, placé sur le parking rue de l'Église.



Stationnements supplémentaires

Les parkings rue de l'Église et de Néal sont en voie d'achèvement. Le premier a déjà largement montré son utilité. Nul doute qu'il en sera de même pour celui situé face à l'école Saint-Joseph.

Deux organistes de renommée mondiale au chevet de notre orgue.

La scène surréaliste s'est passée le 16 mars dernier en l'Eglise de Médréac. Ce matin-là, deux organistes de renommée mondiale sont venus inspecter notre orgue, en souffrance depuis quelques années.

Le premier est Philippe Lefebvre, un homme de 69 ans, nommé organiste titulaire de la cathédrale d'Arras dès l'âge de 19 ans et titulaire des grandes orgues de Notre-Dame de Paris depuis 1985.

Il est également professeur d'improvisation au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il est considéré à ce titre comme l'un des interprètes et des improvisateurs les plus représentatifs de l'orgue français, un art dans lequel il illustre à travers le monde une tradition toujours renouvelée.

Il est enfin le Président du Conseil d'administration de l'association Orgue en France.

Le second est un jeune homme de 28 ans, Thomas Ospital, pétri de talent lui aussi. Preuve en est : en mars 2015, il est nommé sur concours titulaire du grand-orgue de l'église Saint-Eustache à Paris et devient l'année suivante le premier organiste en résidence du nouvel instrument de l'auditorium de Radio France à Paris. Excusez du peu !

Sa carrière de concertiste le conduit à jouer tant en France qu'à l'étranger aussi bien en soliste, en musique de chambre ou avec orchestre symphonique. En janvier dernier, son deuxième album est paru, consacré à des improvisations et à des œuvres de Johann Sebastian Bach.

En visite dans notre région, ces deux « pointures » du monde de l'orgue ont donc passé près de deux heures à Médréac, accompagnés de Louis-Marie Belliard, organiste de l'abbatiale saint-Melaine à Rennes, qui multiplie les initiatives pour démocratiser l'instrument dans nos terroirs.

Leur visite fait suite à une prise de contact lors du dernier Congrès des Maires entre les élus de la commune et des membres de l'association Orgue en France.

Messieurs Lefèvre et Ospital ont émis un premier avis sur la santé de notre orgue. Tout en soulignant l'important travail de rénovation à réaliser, notamment en ce qui concerne les bois, ils se sont montrés étonnés par la bonne conservation des tuyaux et épatés par l'excellente pureté de certains sons comme la Trompette.

Forts de ces constatations, ils ont encouragé les élus à remettre en état cet instrument atypique de par sa conception artisanale, la plus imposante réalisation de Ficquémont, son constructeur. En ce sens, ils ont écrit le processus administratif de restauration, insistant certes sur le côté fastidieux, long et difficile de l'action, mais largement compensée par le résultat qui pourrait en ressortir.

Dès ce mois de juillet, un courrier va être adressé à Monsieur le Préfet afin qu'il nous indique les démarches précises à suivre, mais aussi afin de solliciter son précieux soutien et celui des services compétents de l'Etat pour que cette opération puisse se concrétiser dans les meilleurs délais.

A noter que la présidente de la dynamique association Musiques et Orgues, madame Flandrin, participait à cette rencontre. Qu'elle en soit remerciée.

Quand deux grands noms de l'orgue testent l'orgue de Médréac : Thomas Ospital lance quelques notes sur l'orgue tandis que Philippe Lefebvre actionne la pompe pour faire remonter l'air dans les tuyaux.



L'Église Saint-Pierre de Médréac.

La place qui vient d'être réaménagée a connu trois édifices, fait pas si fréquent dans une histoire paroissiale.

Dès le neuvième siècle, des écrits nous révèlent l'existence d'une très grande paroisse à Modoriacum (nom de l'époque qui pourrait signifier « Campagne de ronces »), rassemblant les terres de Guitté, La chapelle Blanche, Landujan, Saint-M'Hervon et La Chapelle-du-Lou. Son église portait le nom d'Église Saint-Pierre, appellation que l'on attribuait généralement aux églises-mères. Pour le reste, l'on peut supposer qu'il s'agissait d'un bâtiment modeste, à une époque où se met en place le tissu paroissial définitif et où le territoire français est tout juste évangélisé.

Le deuxième édifice est consacré le 25 mars 1643, à la toute fin de règne de Louis XIII. L'on en connaît davantage ses contours. Elle se composait d'une nef à chevet droit, d'une sacristie et de chapelles en ses côtés nord et sud. Elle se caractérisait par une grosse tour carrée, massive et, pour tout dire, vraiment trop imposante. Elle était chapeautée d'un dôme brisé et d'un clocheton un peu gauche.

D'importants travaux lui furent consacrés aux XVIème et XIIème siècles. De fait, lors d'une visite de l'église en 1790, le maire Joseph Delaunay et des officiers municipaux firent un constat satisfaisant de son état malgré des signes de vétusté évidents, signes qui devaient se révéler de moins en moins rassurants tout au long du XIXème siècle. Malgré de multiples aménagements, travaux et renforcements, l'église laissait apparaître en effet d'inquiétantes fissures. Elle semblait même s'affaïsser et menaçait tout simplement de s'écrouler en maints endroits. De surcroît, elle se révélait trop petite pour les 2500 paroissiens qu'elle devait accueillir.

Son délabrement étant de plus en plus criant, l'idée, non plus d'une vaste restauration, mais d'une démolition en vue de l'édification d'un nouveau bâtiment se fit jour dès le début du XXème siècle.



Et c'est finalement en 1910 que l'abbé Gernigon, alors curé de Médréac, annonça le projet un peu fou de remplacer l'église existante. Les plans seraient réalisés par l'architecte Arthur Régnault, déjà connu pour ses belles réalisations à Bédée ou Corps-Nuds, dans des styles aussi différents qu'originaux. Les offices se tiendraient pendant la durée des travaux dans une église provisoire en bois construite sur le champ de foire.



La construction de la troisième église débute en 1911. L'édifice s'annonce spectaculaire. Arthur Régnault réalise en effet une œuvre de style néo-gothique très originale, que lui imposent diverses contraintes en termes d'espace, d'exposition et de capacité. Majestueuse, élégante, élancée, avec son clocher culminant à 52 mètres et son intérieur lumineux, incontournable exigence de l'architecte, la nouvelle église prend forme et place dans le centre bourg.

Les Médréaciens participent activement à cette construction, que ce soit financièrement ou physiquement. Quand survient la guerre, en septembre 1914, l'église n'est qu'en voie d'achèvement. Les hommes s'en vont sur le front. Les travaux prennent du retard. Dans le courant de l'année 1915, ces derniers se terminent tout de même. L'abbé Gernigon, décédé en 1911, ne verra pas le résultat de son audace. La nouvelle église est bénie le 24 avril 1918 par son Eminence le Cardinal Dubourg.

L'église Saint-Pierre de Médréac

en quelques chiffres :

Longueur : 40 m.

Largeur : 23 m.

Hauteur du clocher : 52 m.

Superficie : 802 m²

La place de l'église : un lieu emblématique

Pendant des siècles les paroissiens avaient nombre d'occasions de fréquenter les abords de l'église. A la fin des nombreux offices ordinaires, messes, vêpres, l'on y faisait des rencontres, bonnes ou mauvaises. Lors des célébrations familiales, l'on y acclamait les mariés ou l'on s'y recueillait à l'arrivée ou au départ d'un cercueil.

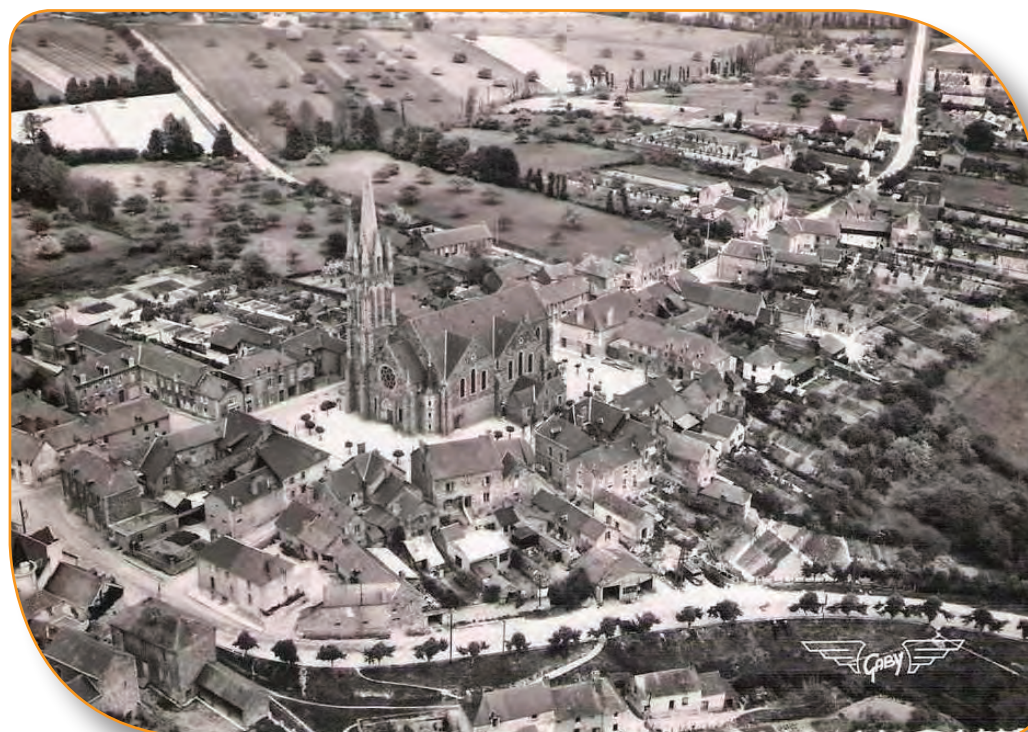
Souvent, l'on avait l'occasion d'y écouter le crieur public, qui annonçait entre autres lieux les informations inhérentes à la vie communale.

Pendant bien longtemps, l'on y a aussi fréquenté les morts, ses morts. Les cimetières, d'abord ouverts, puis clos à partir du XVIIIème siècle étaient effectivement attenants à l'église, de sorte que les défunts étaient associés à bien des actions religieuses, pas forcément tristes d'ailleurs. La proximité entre morts et vivants était une évidence pour chacun des paroissiens, comme était important l'emplacement des tombes.

Aussi, lorsqu'au début du XIXème, un décret napoléonien obligea les communes à déplacer leur cimetière hors des bourgs, signe d'une réelle prise de conscience en matière d'hygiène « urbaine » et de salubrité publique, les réticences furent pour le moins tenaces.

Les communes connurent les pires difficultés à imposer cette idée, les habitants y étant farouchement hostiles. A Médréac, il fallut ainsi attendre 1885 pour voir le cimetière être « transporté », après bien des palabres quant au lieu (site actuel, route de Bécherel) et nombre de rappels des préfets successifs.

Le cimetière déplacé laissa place à un grand espace nu, dont personne n'avait vraiment idée comment l'aménager. La nouvelle église achevée en 1915 n'y changea d'ailleurs rien. Ce n'est qu'en avançant dans le XXème siècle que les élus décidèrent d'y planter de jeunes arbres, comme en témoigne la photo aérienne ci-dessous.



Plus tard encore, l'irruption des différents réseaux d'eau, d'électricité, de téléphone, mais aussi la recrudescence des automobiles, imposa de nouveaux aménagements : des bordures de trottoirs furent posées, séparant ainsi la voie contournant l'édifice des aires de stationnement libres. Quant aux arbres, ils furent arrachés.

Aujourd'hui, la place de l'église prend une nouvelle dimension. Son façonnage souhaite rappeler, hormis la place des défunts bien entendu, ce qu'elle a été de tous temps : un lieu de servitude religieuse et d'espace social. Fonctionnelle, ponctuée de touches modernes et contemporaines, son accessibilité a été repensée et les conditions de circulation et de stationnement structurées.

Solidarité bouchons 35 pour Yuna

Jeudi 12 avril, nous sommes allés déposer les sacs contenant les bouchons qui ont été récoltés dans l'école depuis janvier.

Nous avons commencé par admirer les dessins de tous les enfants qui participaient à cette journée.

Puis nous avons attendu que les autres écoles arrivent. On nous a alors dirigés vers notre groupe au nom de super héros ou de dessins animés : Power Rangers, Catwoman, Indestructibles, Totally Spies, etc...



La responsable nous a présenté le déroulement de l'après-midi et Yuna nous a parlé quelques minutes.

Ensuite, c'est parti pour 5 ateliers parmi lesquels : le tennis fauteuil, la fabrication d'un bonhomme en bouchons, la nutrition où nous devons deviner ce qu'il y avait dans notre gourde (jus de carottes, d'oranges et de pommes), la sarbacane, la langue des signes, le volley, le basket fauteuil ou un parcours de basket en courant.





Nous avons également pu constater les difficultés que peuvent rencontrer les personnes handicapées avec le témoignage de 2 personnes malvoyantes ou le parcours que nous avons fait en fauteuil avec la reconstitution de trottoirs ou de pavés qui sont des obstacles importants pour les personnes qui sont en fauteuil roulant.

Le torball ??? Autre atelier pour un sport que nous ne connaissons pas !

Torball :

Les tirs s'effectuent uniquement à la main en lançant le ballon sous des ficelles sonores disposées à 40 cm du sol au milieu du terrain, tandis que les défenseurs utilisent tout leur corps pour dévier, arrêter ou attraper le ballon.

Lorsqu'un joueur a la balle, il peut aussi faire une passe à ses coéquipiers sachant qu'il est interdit de parler.

Lors des tirs, les joueurs doivent être en position d'attente (à genoux sans que les pieds ne touchent les fesses) et ne doivent pas toucher le tapis avec les mains.

Nous sommes tous repartis avec chacun notre gourde, un diplôme et notre bonhomme en bouchons ou le kit pour le faire à la maison...



**Au total 4,6 t de bouchons
ont été récoltés pour Yuna cette année !**

École des sept loups

*A l'école des Sept Loups,
on y apprend, on y joue...*

(Extrait de la chanson créée par les élèves de l'élémentaire)



Les six classes de l'école ont encore bien travaillé cette année. Les projets de l'année ont été tournés vers la découverte de la citoyenneté : participation au parlement des enfants pour les plus grands, commémorations des 11 novembre et 8 mai, projet «Donner un logo à l'école», élections des délégués au conseil d'enfants, visite de la caserne des pompiers, apprendre à vivre en collectivité...



28 mai 2018. La classe de PS-GS de l'école des 7 loups de Médréac visite la caserne des pompiers de la commune

Depuis maintenant trois ans, le conseil d'enfants se réunit régulièrement avec la directrice. C'est le lieu idéal pour rendre les enfants acteurs de leur vie à l'école. Les délégués des enfants sont élus en début d'année en même temps que les parents élus au conseil d'école, ils font remonter les observations, propositions des autres élèves auprès des enseignants.



Inauguration du 1^{er} juin

Belle conclusion du projet «Donner un logo à l'école» et mise en place d'une chorale en l'élémentaire

Le logo a été dévoilé le vendredi 1er juin devant un public de parents d'élèves très nombreux. La chanson de l'école «A l'école des Sept Loups» a été présentée. Les CM2 de l'année dernière avaient été conviés car ils avaient participé au choix du nom de l'école. Un vin d'honneur organisé par la mairie a eu lieu ensuite. C'était une belle soirée de partage, les enfants peuvent être fiers de tout ce travail accompli.



Séjour à l'étranger pour les CM : JERSEY !

Les 33 élèves de CM et leurs trois enseignantes sont partis à Jersey du 15 au 17 mai.

Trois jours riches en découvertes linguistiques, culturelles et historiques. Les élèves ont aussi appris à coopérer, à vivre en collectivité. Un film de ce séjour a été préparé par les CM1 et CM2, il sera visible lors de la fête de l'école du 30 juin. Le voyage a été apprécié par tous.



Découverte du patrimoine breton à Dinan : la ville, la nature...

Pendant le séjour des CM à Jersey, les CE1 et CE2 sont partis à Dinan découvrir la ville et les bords de Rance. Ils ont participé à un atelier sur les maisons à pans de bois et ont fait une sortie en forêt de Coëtquen.

Des sciences et de l'histoire pour les CP-CE1 !

Les enfants sont allés aux Champs libres à Rennes. Ils ont été au planétarium et ont visité le musée d'histoire.

Les animaux et la ferme pour les maternelles.

Le 4 juin dernier, tous les élèves de maternelle sont allés visiter la ferme pédagogique de Kémo à Corseul et ont participé à des ateliers pédagogiques autour des animaux de la ferme. La découverte de ce milieu a été un succès.



Accueil des TPS dès deux ans et demi

A l'école publique des Sept Loups, nous accueillons les enfants dès deux ans et demi. Plusieurs rentrées sont possibles dans l'année. N'hésitez pas à contacter la directrice pour avoir des informations complémentaires.



Remerciements

Les enseignants remercient chaleureusement la municipalité et les services techniques ainsi que l'APE, ses membres actifs et tous les parents investis au sein de l'école sans qui de nombreux projets ne pourraient pas voir le jour...

La directrice de l'école, Nolwenn GUIODO, se tient à votre disposition pour tout renseignement et pour les inscriptions. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone : 02 99 07 30 06 ou par mail ecole.0350334y@ac-rennes.fr

Médiathèque

Se cultiver, s'informer, se distraire, se former, découvrir

Lieu de rencontres et de partage, la Médiathèque est un service municipal, l'entrée est libre pour lire sur place, voir les expositions ou assister aux animations mais aussi pour rêver, flâner, découvrir ou travailler, nous restons disponibles pour des renseignements, des conseils, des réservations. Pour emprunter un document, l'inscription est nécessaire avec une adhésion annuelle valide de date à date.

Les collections se composent d'environ 12000 documents tous supports confondus : soit environ 10000 livres, 1000 disques compacts et 1100 DVD, dont 20 % prêtés par le Conseil départemental et régulièrement échangés pour permettre leur renouvellement. Il y a 13 abonnements à des magazines adultes et jeunesse. Tous les thèmes sont abordés : voyage, sport, loisirs, cuisine, jardin, économie, actualité, informatique, histoire... La Médiathèque accompagne les nouveaux usages numériques avec l'acquisition de tablettes, outils nomades permettant l'accès à des jeux éducatifs, notamment pour les groupes extérieurs et des ateliers numériques proposés dans le cadre intercommunal. L'accès à Internet est possible sur deux postes en accès direct avec outils bureautiques, connexion Wifi possible, stockage de données et jeux accessibles pour les plus jeunes. Une inscription et autorisation préalable sont nécessaires pour les mineurs qui doivent être accompagnés quand ils ont moins de 12 ans.

Depuis 2018, des ressources numériques en ligne sont proposées aux abonnés : de la presse à lire en ligne, de la musique à écouter, un module « toutApprendre » sur de nombreux apprentissages, et Vodeclit qui permet plus de 60000 modules de formation informatique... Etc. N'hésitez pas à passer pour tous renseignements.



N'oubliez pas :

Un fonds sur le tourisme est disponible sur réservation au Conseil départemental avec des guides de voyage qui peuvent être réservés. La Médiathèque de Montauban nous a également prêté des romans de terroir renouvelé tous les 6 mois.

Rappel des animations « Bébés lecteurs » et contes à la Médiathèque.

Elles seront poursuivies une fois par mois, à la rentrée 2018. Pour les séances bébés lecteurs : les enfants de moins de 4 ans sont accueillis, accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle. L'idée reste de



faire découvrir aux tout-petits la magie des mots dits, des mots chantés, murmurés, des images qui bougent et des livres à toucher... L'accueil des enfants accompagnés se fait à la Médiathèque avec Lucie Denonne, de la Communauté de Communes, qui assure également un mercredi par mois, une heure de « contes » à la Médiathèque.

Des animations et expositions à venir à la rentrée de Septembre

Comme les autres années, deux expositions viendront s'échelonner de Septembre à Noël : à la rentrée scolaire : « exposition sur le cirque », suivie d'une valise de documents sur le thème « Contes en Haïkus » et un concert de musique baroque avec le groupe de musique baroque en Octobre.

Les animations et expositions depuis Janvier 2018

la Médiathèque de Médréac vous a proposé depuis le début de l'année, une rencontre avec une diététicienne Madame Dubreil en Mars sur le thème « Alimentation des enfants : les meilleurs choix pour la famille », des expositions comme « Bien dans leur genre », puis « livres d'artistes : le fond et la forme » puis « Portraits livrés » ; une valise thématique « chansons pour enfants » puis une rencontre avec la conteuse Marie Chiffemine qui a conté des histoires à toutes les classes des deux écoles de Médréac.



Modalités d'inscription :

Inscription de date à date

Prêts maximum à chaque passage
et par membre de la famille :

4 livres ou imprimés par personne
3 DVD par famille et 6 CD par famille

Accès à Internet :

1 H pour les inscrits et 2 postes disponibles.

Animations régulières :

Valises thématiques musicales ou non, sur thème

Lectures de contes
Expositions et prêts sur thèmes.

Contact

02 99 07 32 02 ou 09 62 63 18 45
bibliotheque.medreac@orange.fr

Cet été venez profiter de nombreuses nouveautés dans toutes les collections

Livres, CD, DVD, livres-CD mais aussi de réservations possibles, selon vos goûts et vos aspirations. La Médiathèque permet de faire aussi des découvertes ! Avant la fermeture estivale rappez vos documents en prêt et vous pourrez emprunter un peu plus de documents pendant les vacances, si vous le souhaitez.

Beaucoup de bons livres à découvrir et à lire cet été par exemple...

La saga d'Elena Ferrante « l'amie prodigieuse » dont le tome 4 clôt l'histoire, « les loyautés » de Delphine de Vigan qui évoque le destin croisé de 4 personnages adultes et enfants ; « la tresse » de Laetitia Colombani, scénariste qui raconte trois vies de femmes iranienne, sicilienne et indienne dans ce 1er roman ; « Millésime 54 » d'Antoine Laurain où, lors d'un week-end, des amis vont retrouver une bouteille de Château Saint-Antoine 1954 et après l'avoir bue, se retrouver dans l'année du vin, sortilège ? ; et puis pleins d'autres auteurs avec leur derniers livres comme J.C Rufin, J. Teulé ; G. Musso ; D. Foenkinos ; F. Bourdin... et beaucoup d'autres documents comme des CD et DVD.



PRIX ADOS 2019. Dès Juillet, 10 ouvrages à découvrir à la Médiathèque



Le mot d'Abel de Véronique Petit ; E.V.E entité vigilance enquête de Carina Rozenfeld ; I Invade you de Sarah Turoche-Bromery ; Le rouge du fusil de Sophie Lamoureux ; le lien faucon de Delphine Laurent ; Six contre un de Cécile Alix ; la fourmi rouge d'Emilie Chazerand ; 3 filles en colère d'isabelle Pandazopoulos ; l'aube sera grandiose d'Anne-Laure Bondoux ; Uppercut d'Ahmed Kalouaz.

Prix des Incorruptibles

Comme en 2018, deux sélections : CM2 /6ème et CE2 / CM1 seront proposés en prêts aux usagers et aux classes des écoles de Médréac.

Service de portage à domicile

Depuis 2 ans déjà, la Médiathèque propose, comme les autres Médiathèques de la Communauté de Communes, un service de portage à domicile. C'est un service gratuit proposé aux personnes dites « empêchées » qui habitent à Médréac et qui se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer, momentanément, (femmes enceintes, etc.) ou durablement (personnes âgées à mobilité réduite et personnes handicapées.) La priorité est donnée aux personnes isolées géographiquement.

Atelier en cours dans le cadre de la Communauté de communes et du Conseil général

Depuis quelques mois, un parcours d'initiation aux tablettes est initié. Ces ateliers vont se poursuivre mensuellement à partir de Septembre, avec un parcours de 10 séances par an. La Médiathèque propose un espace multimédia à la disposition de tous. Elle possède des tablettes avec des applications diverses pour les enfants et les adultes. Deux ordinateurs en accès public sont disponibles avec accès à Internet et au catalogue de la Médiathèque, mais aussi à des jeux sur place. La Médiathèque propose des actions de médiation numérique sur tablettes depuis Mars pour les seniors et ces ateliers vont s'améliorer au fur et à mesure de l'expérimentation... si vous êtes intéressés nous vous donnerons plus amples informations sur place.

Merci aux bénévoles !

Nous remercions à nouveau toutes les bénévoles pour leur disponibilité et pour leur aide précieuse et indispensable et toutes celles et ceux qui nous ont aidé et donné leur temps !

Nous vous rappelons que la Médiathèque sera ouverte pendant tout le mois de Juillet jusqu'au samedi 4 Août inclus et fermera du mardi 8 Août au samedi 2 Septembre inclus.

Nous vous souhaitons à tous un bel été

Pratique

Rappel des heures d'ouverture publique :

Mardi : 16 H 30 à 18 H 30

Mercredi : 10 H 30 à 12 H 30 & 14 H à 16 H 30

Vendredi : 16 H 30 à 18 H 30

Samedi : 10 H à 12 H 30

Fermeture estivale du mardi 7 Août au samedi 1er Septembre inclus.

Accueil de Loisirs



Cette année, 3 mini-camps sont organisés !
Les 3-6 ans partent à la ferme, les 7-8 ans, en camp Cirque et les 9-12 ans, en camp sportif au camping !

Equipe d'animation



Mandy : Coordinatrice de l'Espace de Vie Sociale



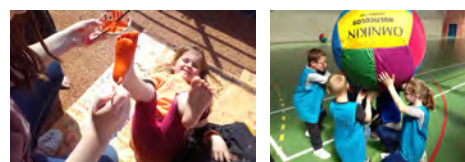
Sophie : Co-Directrice / Animatrice Evènementielle



Laurine, Mathilde et Florian
Animateurs sur l'accueil de loisirs



Découverte, partage, échange



Cette année, nous avons accueilli Elise, animatrice sportive à l'Office des Sports de Montauban de bretagne toutes les vacances scolaires dans le cadre d'un partenariat.

Aide aux devoirs

Pour finir l'année, les enfants sont partis découvrir Rennes. Jeux de piste dans le centre ville, pique nique au Thabor et Espace des Sciences l'après-midi.



Dès Septembre, l'association reprendra l'aide aux devoirs tous les mardis et jeudis soirs pour les élèves du Cp à la 6^{ème}. Un 3^{ème} groupe sera envisagé selon la demande. **Reprise le mardi 18 septembre !**

Equipe d'animation été 2018



Merci à tous nos partenaires pour leurs présences et leur soutien dans nos divers projets ainsi qu'aux bénévoles !!!

Suivez nous
« Espace de Vie Sociale
CSF Médréac »



De Nouveaux projets seront proposés tout au long de l'année !
N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !
ou tout simplement pour venir rejoindre notre association !

Association CSF Médréac
Espace de vie Sociale
Espace jeu/
ALSH/Parentalité/Aide aux
devoirs/Projets
15 ter rue de la libération
35360 MEDREAC
Tél. :
02.23.43.08.79/07.69.67.33.04
evsmedreac@gmail.com



ASSOCIATION CSF MEDREAC

ESPACE DE VIE SOCIALE

ESPACE JEUX/ACCUEIL DE LOISIRS/EVENEMENTIELLE/
PARENTALITE/AIDE AUX DEVOIRS/RESEAU/BABY-SITTING

Nos animations 2018

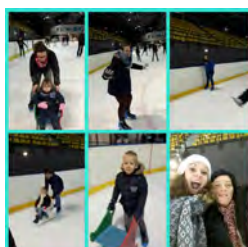


Sortie à Planète Sauvage !



Sortie Escape Game

Sortie patinoire au Blizz



Atelier de cuisine



Nouveau dès septembre

JOURNEE CITOYENNE

Les bénévoles de l'association ont participé à la mise en œuvre et l'organisation de la journée citoyenne.

Une journée de partage autour du bénévolat.



Pour toutes informations ou inscriptions à nos différentes sorties/ateliers, n'hésitez pas à nous contacter à l'Espace de Vie Sociale par mail ou téléphone.

Nous sommes ouverts tout l'été.

Réseau babysitting

En partenariat avec les services jeunesse de la communauté de communes et Irodouer, une formation a été renouvelé cette année pour les jeunes du territoire. 22 jeunes ont répondu présents !

Le réseau est disponible à l'Espace de Vie Sociale.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin



ATELIER Couture

10 participants inscrits cette année. Nous renouvelons dès septembre l'Atelier avec Gisèle.



ATELIER D'ANGLAIS pour ados et adultes

tous les lundis soir à partir du 24/09.

Atelier de découverte gratuit sur inscription.

Septembre 2018

Samedi 8 :

Retrouvez nous au forum des associations



Lundi 24 :

1^{er} Atelier d'anglais ados/adultes

Commémoration du 08 mai 1945

A l'occasion de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, une cérémonie avec dépôt de gerbes s'est déroulée le mardi 8 mai dernier.

Le cortège s'est ébranlé de l'école publique vers le monument aux morts. Monsieur le Maire, Jean-Claude Omnès a fait lecture du message du secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, auprès du ministre de la Défense. Les élèves des écoles des sept loups et Saint-Joseph, accompagnés du public, ont entonné ensuite la Marseillaise.

Tout le monde a pu se retrouver ensuite dans la salle d'honneur de la mairie autour d'un pot de l'amitié.



II NOVEMBRE 2018

Le 11 Novembre prochain, nous allons commémorer le centenaire de l'armistice 1918. C'est l'achèvement d'un conflit qui a duré plus de 4 ans. C'est la victoire, mais une victoire chèrement payée. Pas une famille n'a été épargnée, c'est un père, un frère, un oncle dont le nom reste à jamais gravé sur les monuments aux morts de toutes les communes de France. Ce sont aussi des souvenirs d'aïeux revenus du front blessés et traumatisés à vie. Aussi, la population se doit de rendre hommage à ces hommes.

A Médréac, à l'occasion du centenaire de l'armistice 1918, la Municipalité et la section UNC avec les enfants des écoles et le centre de secours souhaitent organiser une commémoration marquante. La population est invitée à participer à cette cérémonie dont voici le programme :



9h00 : Messe à Montauban.

10h45 : Rassemblement au parking de l'école publique avec la présence d'un groupe de musiciens (binou et bombarde) pour nous accompagner tout au long de la cérémonie.

11h00 : Cérémonie au Monument aux Morts.

11h45 : Cérémonie au Carré Militaire du Cimetière.

12h30 : Vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des sports.

13h00 : Repas avec animation à la salle des Fêtes (prix du repas : 30€, ouvert à toute la population).

19h00 : Illumination du Monument aux Morts.

Dès à présent, réservez cette date.

Ces petits déchets qui nous empoisonnent...

L'on en voit partout. L'on n'y prête guère attention. Et pourtant, ils sont particulièrement polluants. Ce sont les mégots. Composés d'acétate de cellulose, ils peuvent mettre jusqu'à 15 ans pour se dégrader dans la nature et se révèlent particulièrement nocifs pour l'environnement.

L'on estime que 137 000 mégots sont jetés chaque seconde à travers le monde, qu'ils pèsent 209 000 tonnes de déchets chimiques rejetés dans la nature et qu'ils concentrent 2500 composants chimiques différents, forcément toxiques pour nos sols et nos mers.

Un dernier chiffre : 1 mégot est susceptible à lui seul de polluer 500 litres d'eau, la rendant impropre à la consommation.

Voilà de quoi faire réfléchir...

Dans le Finistère, un jeune entrepreneur, Bastien Lucas, a décidé d'agir. Gérant d'une petite société de collecte de déchets de bureau, il s'est intéressé à ces déchets d'un genre particulier. Son entreprise, simplement appelée MéGO est la toute première usine de revalorisation complète de mégots en France. La jeune entreprise a déjà trié, nettoyé, filtré et revalorisé des millions de mégots, soit près de 4 tonnes. Pour donner une idée, 1 kg est égal à 2 000 mégots de cigarettes.



Broyer les mégots, les passer dans différents bains, filtrer les substances nocives... Le processus de recyclage permet de transformer ces déchets en matière solide. «

On a désormais changé notre fusil d'épaule, pointe Bastien Lucas. On a commencé à concevoir une gamme de bancs assis-debout, comme on peut trouver dans le métro ou dans les gares. » L'objectif final de MéGO, qui se revendique comme une « boîte engagée », est de sensibiliser les fumeurs sur la santé et l'environnement.

« Notre message est aussi didactique », conclut Bastien Lucas, qui s'investit aussi dans le nettoyage des côtes bretonnes. « Au-delà du recyclage pur, on cherche aussi à informer. On pousse beaucoup les collectivités, les sociétés, mais aussi les festivals du Grand Ouest, pour qu'ils mettent en place des zones fumeurs. Un mégot, quoi qu'il en soit, n'a rien à faire par terre ! »

Amis fumeurs : ne jetez plus vos mégots, regroupez-les et renseignez-vous : il y a peut-être un point de collecte près de chez vous.

Autre petit objet nocif pour notre environnement : les coton-tige en plastique. Dans le cadre de la loi sur la biodiversité, ils seront désormais interdits à la vente aux particuliers à partir du 1er janvier 2020. Et c'est tant mieux si l'on se fie à l'exemple suivant.



En 2016, l'association Surfrider, qui organise chaque année une opération de nettoyage des plages, fait un constat alarmant : lors des « Initiatives océanes », près de 16.000 bâtonnets de coton-tige ont été ramassés, soit plus de trois fois la hauteur de la Tour Eiffel.

Ces cotons-tige, peu enclins à se dégrader rapidement, seront remplacés par des bâtonnets en papier biodégradable. Ceux-ci, en s'imbibant d'eau, ils se dégraderont beaucoup mieux que ceux en plastique.

D'autres objets méritent aussi notre vigilance et un comportement adapté. Par exemple, trop souvent, préservatifs, serviettes hygiéniques, tampons, lingettes sont jetés dans la cuvette des toilettes au lieu d'être placés dans les poubelles. Cela éviterait pourtant bien des désagréments à l'entrée des stations d'épuration et dans nos réseaux d'eaux usées.

Reste que ces petits pollueurs ne sont pas toujours de la responsabilité des consommateurs. Brosses à dents traditionnelles, rasoirs jetables, cotons démaquillants sont ainsi autant d'objets qui nous empoisonnent la vie moins par erreur de tri de l'utilisateur que par la nature de leurs composants en plastique.

Les choses devraient évoluer puisque le premier ministre a promis ces derniers jours de recycler « 100 % des plastiques » d'ici à 2025.

Au mois de mai dernier, est paru le 11ème numéro de « L'essentiel », la revue de la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban.

La municipalité vous invite à le lire ou le parcourir tant il recense tous les champs d'action et initiatives développés par la Com-com.

Vous pouvez télécharger cette parution sur le site :

<http://www.stmeen-montauban.fr/toutes-nos-publications>

« L'essentiel » fait aussi un point l'état d'avancement du projet d'effacement de l'étang du Bois-Gesbert.



Contrat Territorial Milieux Aquatiques des actions pour améliorer la qualité de l'eau

La vidange de l'étang du Bois Gesbert à Médréac est en cours.

Les opérations d'effacement de l'étang du Bois Gesbert confiées aux entreprises Nature et Paysage (Bédée) et Ménard TP (Médréac), s'achèveront pendant l'été 2018.

Par mesure de sécurité, l'ensemble du pourtour de l'étang a été clôturé. Il est strictement interdit d'accéder à la zone asséchée pendant le déroulement des travaux.

Des opérations connexes aux travaux ont également été réalisées, d'une part des prélèvements d'eau permettant de suivre la qualité des eaux rejetées, et d'autre part la réalisation d'une

pêche de sauvegarde par un pêcheur professionnel a permis de préserver le peuplement piscicole de l'étang. La communauté de communes remercie les bénévoles de l'AAPMA* de Plouasne, gestionnaire actuelle de l'étang, qui sont venus nombreux participer à cette pêche.

Pour rappel, ces travaux s'inscrivent dans l'objectif d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE 2000/60) et doivent permettre la restauration de la continuité écologique (transit piscicole et sédimentaire) du ruisseau de Quéhugan, affluent du Néal.

Dans le cadre de l'étude diagnostic préalable aux travaux, plusieurs scénarios d'aménagement ont été étudiés au regard de la réglementation

et des usages locaux. Le scénario retenu, à savoir la suppression définitive de l'étang, était le seul permettant l'atteinte des objectifs et l'octroi du maximum de subventions publiques. À ce titre, les travaux et les opérations connexes sont financés à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les 20 % restants sont pris en charge à parts égales par la Communauté de communes Saint-Méen Montauban et la commune de Médréac.

À terme et suite aux travaux d'effacement de l'étang, une renaturation du site sera réalisée et un véritable projet paysager sera ensuite élaboré et présenté aux Médréaciens. Il prendra en compte de nouveaux usages (pêche, sentier de découverte...) tout en préservant la biodiversité et la quiétude de la zone.

CONTACT

Julien Jourdon, technicien environnement de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, au 02 99 06 54 92 ou par mail environnement@stmeen-montauban.fr



Pêche de sauvegarde à Médréac en présence des bénévoles de l'AAPMA (* Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) en février 2018.

Navette de rabattement illenoo

En septembre, la communauté de communes propose deux nouveaux services de transport pour favoriser la mobilité de ses habitants à l'intérieur du territoire communautaire et leur permettre d'accéder aux transports en commun (TER, Illenoo)

1- Mise en place d'une navette de rabattement Médréac – St M'Hervon – Montauban vers le service transport en commun Illenoo

A la suite d'une sollicitation d'habitants des communes de Médréac et Saint M'Hervon ayant un besoin de transport collectif (Illenoo), les élus communautaires ont interrogé la Région Bretagne.

La Région Bretagne a préconisé à la Communauté de communes Saint-Méen Montauban de mettre en place une expérimentation pour définir les besoins réels et quantifier le nombre d'utilisateurs de ce service avant de rendre une réponse définitive.

C'est pourquoi, à partir du lundi 3 septembre 2018, le conseil communautaire a décidé de mettre en place navette desservant les communes de Médréac et Saint M'Hervon vers Montauban selon les conditions suivantes :

Attention : Les horaires ci-dessous sont indicatifs et sous réserve de modifications par le service Illenoo

Navettes proposées :

Un aller le matin (du lundi au vendredi) :

- 7h05 (départ de Médréac – abri bus mairie)
- 7h15 (Arrêt St M'Hervon – abri bus devant le cimetière)
- 7h25 (Arrivée à Montauban – arrêt multimodal Illenoo place Bischberg)
- Montée Bus Illenoo à 7h28 pour une arrivée à Rennes (République) à 8h13.

Un retour le soir (du lundi au vendredi) :

- 17h47 Départ de Rennes (République) bus Illenoo
- 18h25 Montauban (arrêt multimodal Illenoo place Bischberg)
- 18h40 (Arrêt St M'Hervon – abri bus devant le cimetière)
- 18h50 (départ de Médréac – abris bus mairie)

Les tarifs forfaitaires de la navette :

Abonnement forfaitaire à la semaine (du lundi au vendredi) ou au mois (septembre, octobre...) – Pas de tickets vendus à l'unité.

Quel que soit l'utilisation de la navette (2 A/R ou 5 A/R par semaine, le prix est fixe)

- Au départ de Médréac : 7€/semaine ou 26€/mois
- Au départ Saint M'Hervon : 3.5€/semaine ou 13€/mois

NB : Le coût du ticket Illenoo pour le trajet Montauban-Rennes n'est pas compris dans le tarif abonnement navette.

Où acheter son abonnement ?

Il est possible d'acheter son abonnement dans les mairies de Médréac ou St M'Hervon (Aux horaires d'ouverture des mairies).

Attention : Les places étant limitées, il est nécessaire de prendre son abonnement au plus tard le vendredi midi pour la semaine suivante ou le dernier jour ouvré du mois pour le mois suivant.

Au moment de la montée, il sera obligatoire de présenter sa carte d'abonnement au conducteur de la navette. Début de la vente des abonnements à partir du 20 août 2018.

Important

Ces navettes sont proposées à titre expérimental pour une durée maximale d'une année. La question de leur prolongation ne pourra être étudiée qu'au vu de l'utilisation du service

Afin de compléter l'offre de transport et de favoriser l'intermodalité, la communauté de communes a ajouté 5 boîtes individuels et sécurisés pour les vélos à la gare de Montauban-de-Bretagne (au total, 15 boîtes sont désormais disponibles à la gare) et a installé 5 boîtes individuels et sécurisés pour les vélos sur la commune de Saint-Méen-le-Grand. Ces abris ont été placés place du stade, à proximité de l'arrêt Illenoo et de la future navette de rabattement.

Le Président, Bernard Piedvache, précise que pour la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, c'est un engagement financier d'environ 50 000 € pour une année d'expérimentation. Ceci démontre une vraie volonté politique de répondre aux besoins de proximité des habitants dans un souci de meilleur équilibre territorial.

JUILLET / AOÛT
2018

LES VENDREDIS DU RAIL

MEDREAC

CHAQUE
VENDREDI
19H00

SCÈNE OUVERTE DE
19H00 À 20H00
(SAUF LE 27/07)

LA RESTAURATION

- 6 JUILLET : POMPIERS DE MÉDRÉAC - GALETTES-SAVICISSES-FRITES-CRÊPES
- 13 JUILLET : USM & AFN - GALETTES-SAVICISSES-FRITES-CRÊPES
- 20 JUILLET : QUAD COOL - MONLES FRITES -
SUR RÉSERVATION AU 0299072912 OU QUADSCOOOL@GMAIL.COM
- 27 JUILLET : LA CSF - ROUGAILLE SAVICISSES - SUR RÉSERVATION
AU 02.23.43.08.79. ACCUEIL SEULEMENT LE MARDI MERCREDI ET JEUDI.
- 3 AOÛT : DON DU SANG - COCHON GAILLÉ -
SUR RÉSERVATION AU 06 70 98 21 78
- 10 AOÛT : SEASONS DART'S - PAELLA - S
SUR RÉSERVATION À L'AUBERGE DES 4 SAISONS
ET PAR TEL : 09 81 08 98 35
- 17 AOÛT : ASSO DES CHASSEURS - GALETTES-SAVICISSES-FRITES-CRÊPES
- 24 AOÛT : APE/APEL DE MÉDRÉAC - GALETTES-SAVICISSES-FRITES-CRÊPES
- 31 AOÛT : OCM HANDBALL - GALETTES-SAVICISSES-FRITES-CRÊPES

CONCERTS & RESTAURATION

GARE VÉLORAIL DE MÉDRÉAC

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES AVEC LE SOUTIEN
DE LA COMMUNE DE MÉDRÉAC, L'OFFICE DE
TOURISME DU PAYS DE ST MÉEN/MONTAUBAN ET AVEC
LA PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS DE MÉDRÉAC.